

## La comptabilité libérale

### Objectif :

Tenir sa comptabilité de manière conforme à la nomenclature comptable des professions libérales.

### Date, durée et lieu :

- Le jeudi 9/6/2022 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7h) dans les locaux de France Gestion au 50 ter rue de Malte 75011 PARIS

**Prix :** 0 € ; Attention, pour bénéficier de cette condition tarifaire vous devez être adhérent à France Gestion

**Public concerné :** Adhérents libéraux de France Gestion, collaborateurs de cabinets comptables

**Intervenante :** Fatima AMOUCHE, responsable technique pour les professions libérales à France Gestion

**Pré-requis :** Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Tableau numérique pour les documents supports projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

#### Pédagogiques :

- Exercices pratiques
- Etudes de cas concrets
- Méthode expositive et participative
- Remise d'un support pédagogique à la suite de la formation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

#### Durant la formation :

- Exercices / Reformulation

#### A l'issue de la formation :

- Questions / Réponses
- Autoévaluation du participant sur ses progrès
- Un point sera effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin de vérifier auprès des participants l'acquisition de leurs acquis et reprendre le cas échéant certaines parties non assimilées
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés

### Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- [Francis.villosz@france-gestion.fr](mailto:Francis.villosz@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.  
Nous vous répondrons sous 48 heures.

## Programme :

### 1<sup>ère</sup> partie – Obligations comptables et fiscales des adhérents

- Actualités fiscales
- L'association de gestion agréée : principe, avantages, nouvelles prestations
- Choix du régime d'imposition Micro BNC / Déclaration contrôlée
- Notion de TVA : franchise, exonération, assujettissement
- Compte professionnel

### 2<sup>ème</sup> partie – Règles de la comptabilité libérale de trésorerie « recettes-dépenses »

- Identifier les natures des recettes et des dépenses pour son activité professionnelle
- Méthodes d'enregistrements des recettes et des dépenses : les écritures comptables

### 3<sup>ème</sup> partie – Vérification de sa banque

- Rappel du compte professionnel
- Notion de rapprochement bancaire
- Traiter un état de rapprochement bancaire

### 4<sup>ème</sup> partie – La notion de patrimoine

- Définition / Nature
- Registre des immobilisations
- Méthode de calcul des amortissements
- Plus et moins-values professionnelles